# Le liffréen

n° 102
fév. 2015

Le journal d'informations de la ville de Liffré - www.ville-liffre.fr



1 2 3 4 5 6 7

**1** – 30 janvier : animation musicale à la piscine **2** - 31 janvier : compétition de trampoline salle P. de Coubertin **3** - 17 janvier : compétition de gymnastique salle P. de Coubertin **4** - 2 et 3 février : Archers de Liffré, Jade Ballion et Paul Neveu champions de Bretagne **5** - «Tout le plaisir est pour moi» comédie de Ray Cooney jouée par la Cie Art Scène **6 et 7** - 21 janvier : «Pierre à Pierre» mercredi culturel.



# éditorial



La ville de Liffré sera la première commune d'Ille et Vilaine à signer prochainement un accord avec la SAUR pour la mise en place du dispositif chèque eau.

Cette expérimentation est l'aboutissement d'un travail de réflexion mené par les élus de la commission solidarités de la commune et du comité consultatif du CCAS. Celui-ci, constitué d'habitants, de représentants d'associations et d'élus a été, depuis sa création en 2009, à l'origine de dispositifs tels que le chèque sport-culture-loisirs ou encore le microcrédit.

Sensibilisé à la notion de précarité, le comité a réfléchi sur les conditions d'accès à l'eau pour tous. En effet, à Liffré comme ailleurs, l'eau pour certains d'entre nous est devenu un luxe.

Ce constat a motivé la réflexion du comité consultatif et a abouti à la proposition d'un chèque eau, dispositif prenant en charge une partie de la part abonnement et une partie de la part consommation. Comme expliqué dans le Liffré de janvier, tous les ménages dont le quotient familial est inférieur à 599 euros peuvent y prétendre.

Ainsi, Liffré montre que lorsqu'élus, agents, habitants réfléchissent et travaillent ensemble la solidarité ne reste pas un vain mot. Ce bel exemple de concertation montre qu'à Liffré agir ensemble c'est vivre ensemble. Ce comité consultatif en est une illustration.

A une autre échelle, un autre temps de concertation est programmé en mars prochain. Vous allez être appelé à élire vos représentants à la nouvelle assemblée départementale.

Voter est un acte citoyen. C'est en agissant en citoyen que chacun d'entre nous peut faire entendre sa voix, que chacun d'entre nous participe au vivre ensemble et contribue ainsi à faire vivre la démocratie.

Votre Maire,
Loïg Chesnais-Girard



# sommaire



# DES AMÉNAGEMENTS POUR **valoriser le patrimoine naturel** DE LA COMMUNE

La préservation et la valorisation des paysages, du bocage et des massifs forestiers qui caractérisent Liffré sont au cœur des actions menées par la ville. Deux opérations visant à promouvoir ce patrimoine naturel ont été réalisées dernièrement.

## CHEMIN DE LA GOUPILLAIS

Cet ancien chemin creux qui relie le hameau de la Goupillais au lieu-dit «Bâton-Roulant» a entièrement été réhabilité. Nettoyage, débroussaillage, empierrement... pour terminer par la pose de gravillons. Le chemin a retrouvé une nouvelle jeunesse et permet aux collégiens de la Goupillais de rejoindre leur abribus par un sentier sécurisé.

Les travaux de réfection ont été réalisés en une semaine par le service espace public de la ville.


AVANT


APRÈS



## DEUX MARES À L'ÉTANG DU MOULIN

Deux pièces d'eau sont en cours de création à proximité de l'Étang du Moulin. Le projet est mis en œuvre par les élèves de BTS Gestion et protection de la nature du Centre de Formation des Apprentis de Saint Aubin du Cormier dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Liffré auquel est associé la société DMEAU.

Cette opération positionne les étudiants en situation réelle et leur permet d'être à la fois concepteurs et constructeurs du projet en étant au cœur de sa réalisation.

Le projet a pour objectifs de diversifier les habitats naturels présents sur le site de l'étang du Moulin, d'améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité et de permettre la mise en place d'un outil pédagogique à proximité d'infrastructures existantes (parkings, cheminements…).

Les travaux de mise en œuvre réalisés par les élèves du CFA ont été interrompus en janvier pour cause de conditions météorologiques qui ont détrempées le terrain, ils reprendront au printemps.



# CÉRÉMONIE « un arbre un enfant »

C'est la 7ème année que la ville de Liffré organise l'opération **« un arbre, un enfant »**. Le succès de cette opération est indéniable : le verger populaire se développe d'année en année.

Les Liffréens nés en 2014 et leurs parents sont invités à venir parrainer un arbre. Ces fruitiers, dont beaucoup de poiriers, sont plantés dans le parc Pierre Rouzel et chaque famille se voit remettre un certificat de parrainage engageant le maire de Liffré et l'enfant à la protection des arbres en particulier et de l'environnement en général.

**Rendez-vous samedi 14 mars à partir de 16h parc Pierre Rouzel.**

**Date à retenir :**

SAMEDI 14 MARS

La démonstration de taille d'arbres fruitiers, animée par des professionnels est l'occasion pour les amateurs de jardinage d'apprendre les bons gestes, et de découvrir ou redécouvrir le parc Pierre Rouzel.
À PARTIR DE 14H AU PARC PIERRE ROUZEL.





Grâce au très haut niveau d'équipements sportifs, à ses services dynamiques et à ses associations très actives, Liffré vivra, les prochains mois, de beaux rendez-vous sportifs.
A VOS AGENDAS !

VENDREDI 10 AVRIL

## A LA PISCINE

***Vendredi 10 avril de 20h à 23h, préparez vous à passer une soirée sous les cocotiers…***

Les éducateurs de la piscine proposent une soirée night club ambiance Tahitienne avec, pour bien vous accueillir : un bar paillotte qui servira des cocktails de fruits, un DJ et la distribution de bracelets fluo… Ils ont aussi concocté une compilation d'animations aquatiques : un relais surf, une chasse au trésor (battons fluo sous l'eau), « secouez le cocotier » et un défi danse sur tapis…

Tarif : prix d'une entrée piscine

**Renseignements :**
piscine de Liffré - 02 99 68 60 50
***piscine@ville-liffre.fr***

VENDREDI 13 MARS

## MARCHE NORDIQUE

***Le vendredi 13 mars de 20h à 22h, première édition de la Moon-Walk.***

Non, il ne s'agit pas d'un cours d'initiation du fameux pas de danse rendu célèbre par Mickael Jackson. Non. La Moon Walk liffréenne est une randonnée nocturne en forêt de Rennes pour les marcheurs nordiques expérimentés. Elle est ouverte aux 30 premiers participants déjà initiés à l'activité.

Des bâtons de marche nordique seront mis à disposition des marcheurs non équipés. En cas d'intempéries ou s'il y a moins de 15 inscrits, la Moon Walk sera reportée à une date ultérieure.

**Renseignements et inscriptions :**
piscine de Liffré - 02 99 68 60 50 - ***marche-nordique@ville-liffre.fr***

VENDREDI 27 MARS

## NUIT DU SPORT

***4ème édition, vendredi 27 mars à partir de 18h***

La quatrième « Nuit du Sport » se prépare. Encadrée par le service sports et jeunesse de Liffré, elle se déroulera le vendredi 27 mars à partir de 18h sur le campus Jules Ferry et à la piscine. Vous pourrez découvrir et pratiquer plus de 20 activités sportives avec des nouveautés comme : « Full Water Jacket » à la piscine, de l'Urban Training ou encore une randonnée de marche nordique en nocturne…

Retenez la date du 27 mars pour venir déguster, en famille, un moment sportif. Cet événement est gratuit et ouvert à tous.

DIMANCHE 12 AVRIL

***27ème édition du semi-marathon de Liffré***

Près de 1000 participants l'année dernière, dont le fleuron des coureurs de fond, la réputation du semi-marathon de Liffré n'est plus à faire (label national). Cette épreuve phare dans le monde de la course à pied, organisée par l'USL athlétisme, est qualificative pour le championnat de France. Cette 27ème édition, propose un circuit de 21,1 km réparti sur 3 boucles. Plus performant, le parcours est aussi plus bucolique puisqu'il passe en forêt.

**Nouveauté cette année :** possibilité de faire le semi-marathon en relais duo

Des déviations seront mises en place sur les voies empruntées par les coureurs : avenue du général de Gaulle et route de Noyal surVilaine, avenue François Mitterrand et route de la Bouëxière, CD 27 (du Bâton Roulant à Mi-Forêt), route du Boulais, rue de Rennes (du rond-point de la Reposée au feu avec l'avenue François Mitterrand), avenue Jules Ferry, rue Pierre de Coubertin, rue du Vert-Galant, rue de la Source, rue de la Tannerie.

Toute l'information sur :
**www.athletisme.usliffre.org**

VENDREDI 1ER MAI 2015

# LA grande fête DU VÉLO se prépare

**Comme annoncé dans le Liffréen de novembre, Liffré accueille la dernière étape du 49ème Tour de Bretagne Cycliste, le vendredi 1er mai prochain. Cette dernière étape du Tour partira de Liffré vers 13h. Les coureurs auront donc déjà parcouru près de 1000 km et s'engageront dans cette ultime explication où, après 7 jours de course, ils donneront le meilleur d'eux-mêmes.**

Sur une première boucle de 88 kms les 24 équipes traverseront Chasné sur Illet, Ercé et continueront vers Gosné, Mézières sur Couesnon, Saint Ouen des Alleux, Saint Hilaire des Landes, Baillé… pour revenir par Dourdain et la Bouëxière et passer une première fois la ligne d'arrivée en plein de cœur de Liffré. Les 144 coureurs effectueront ensuite, à 7 reprises, un circuit de 8 kms qui les fera passer 7 fois en centre-ville pour une arrivée prévue aux environs de 16h.

## SPECTACLE ASSURÉ !

Le départ du Tour de Bretagne cycliste sera précédé d'une course cadets organisée par le Club Cycliste de Liffré. Le village du Tour sera installé place de la mairie. Vous pourrez y découvrir de nombreuses animations. Des stands de restauration seront à disposition du public tout au long de cette journée.

**Le stationnement sera interdit dès 7 heures en centre-ville et sur les voies empruntées par la course. Il est important de respecter les consignes données par les signaleurs, qui seront positionnés aux intersections du circuit. L'organisation d'un tel événement occasionne des désagréments momentanés. La municipalité et les organisateurs du Tour vous remercient de votre compréhension et vous invitent à venir encourager les coureurs lors de leurs passages.**

# LE Club Cycliste DE Liffré, un PARTENAIRE incontournable

Créé en 1979 le Club Cycliste de Liffré regroupe aujourd'hui 218 adhérents qui se répartissent au sein de trois sections : Cyclotourisme, Route et VTT. Fort de 2 écoles (route et VTT), le Club accueille les enfants, dès 7 ans, les mercredis et/ou samedis. Très actif en termes d'organisation de manifestations (randonnées route et VTT, Rotte de Bruyères, compétitions…), le Club a été immédiatement intégré dans l'organisation du Tour de Bretagne Cycliste 2015. Les membres ont participé à l'élaboration du parcours et seront sur le pont dès le matin du vendredi 1er mai. En effet, plus de 45 bénévoles du CCL assureront les postes de signaleurs. Ce sont eux qui seront présents aux points névralgiques du parcours de 8 kms, et en interdiront l'accès. Merci donc de respecter les consignes qu'ils vous donneront.

Le Club organise, pour cette grande fête du vélo, des démonstrations de VTT trial qui se dérouleront derrière la mairie ainsi qu'une course sur route cadets. Les jeunes cyclistes engagés emprunteront le même circuit de 8 kms que les équipes professionnelles. Le départ est prévu 15 mn avant le départ du Tour de Bretagne, les jeunes effectueront 6 boucles soit près de 50 kms et côtoieront les vainqueurs du Tour de Bretagne sur le podium.

Une belle fête du vélo en perspective !



*De gauche à droite, Monsieur Louvel président de la section cyclotourisme, Monsieur Eon, président de la section VTT, et Monsieur Février président du CCL.*

TOUR de BRETAGNE CYCLISTE
Trophée Harmonie Mutuelle









# LOTISSEMENTS « Domaine de la Prétais ET quartier des Canadais : MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES D'ATTENTE.

**La ville de Liffré a décidé d'ouvrir à l'urbanisation deux nouveaux secteurs de l'agglomération. Le premier situé entre la rue de la Cornillère, la rue de la Prétais et l'avenue François Mitterrand et dénommé le « Domaine de la Prétais » et le second situé entre la rue des Canadais, la rue de la Haute-Bérue et la rue de la Bergerie et dénommé le Lotissement du « quartier des Canadais » soit au total 113 lots libres de constructeurs.**




Le conseil municipal de Liffré a fixé en séance du 3 février 2015, les modalités d'inscription sur les listes d'attente et les critères de commercialisation des lots libres de constructeurs pour ces deux opérations.

## COMMENT EST ÉTABLIE LA LISTE D'ATTENTE ?

La commercialisation des lots se fera à partir d'une liste d'attente établie par voie d'huissier. Les personnes intéressées par un terrain à bâtir devront adresser **un courrier de candidature par lettre recommandée avec accusé de réception** exclusivement à l'huissier de justice désigné pour chacune des opérations[1].

Les listes d'attente seront ouvertes **du lundi 23 février au vendredi 6 mars 2015**. Seules les candidatures postées durant cette période (cachet de La Poste faisant foi) seront retenues.

**Ensuite, il sera effectué un tirage au sort entre l'ensemble des courriers reçus dès lors qu'ils auront été postés entre le 23 février et 6 mars 2015 et arrivés avant le 16 mars 2015.**

**Le tirage au sort sera effectué par huissier et en public le lundi 23 mars 2015 à 17h à l'Espace Doisneau (Espace Intergénérations) 7, rue des Écoles à Liffré.**

La même procédure sera mise en place autant de fois que nécessaire jusqu'à l'attribution de l'ensemble des lots selon un calendrier qui sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie et par voie de presse. Les listes seront remises à la ville de Liffré et aux sociétés d'aménagement qui seront chargées de la commercialisation.

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE COMMERCIALISATIONS DES LOTS ?

Il n'y a pas de critère de sélection des candidats cependant chaque famille ne peut formuler qu'une seule candidature par opération. Le demandeur devra s'engager sur l'honneur dans son courrier de candidature sur les points suivants : acquérir le terrain pour lui-même et préciser que le permis de construire sera déposé à son nom. L'absence d'engagement écrit sur l'un ou l'ensemble de ces deux points vaudra rejet d'office de la candidature.

[1] En pratique : la démarche est identique pour candidater à la liste d'attente du « Domaine de la Prétais » ou du lotissement du quartier des Canadais, seuls les huissiers changent.

- Domaine de la Prétais : adressez votre courrier de candidature à : **Maître Naura ZEHAR,** 2 rue Lesueur - BP 317 - 35300 FOUGERES.

- Lotissement du quartier des Canadais : adressez votre courrier de candidature à : **Société Civile Professionnelle Maître Thierry GUILLAUME,** 9 allée Magellan - BP 56235 35162 MONTFORT-SUR-MEU.

Informations plus détaillées sur **www.ville-liffre.fr**

# Brève

### Parc de Beaugé – Consultation du public

Conformément à la procédure sur les installations classées, la société SOTRAV, spécialisée dans les travaux de terrassement, a formulé auprès de la préfecture une demande d'enregistrement d'une plate-forme de stockage et de concassage de déchets inertes au Parc d'activités de Beaugé. Le dossier peut-être consulté en mairie de Liffré du 9 février au 9 mars aux jours et heures d'ouverture.

# LES ÉLECTIONS **cantonales** DEVIENNENT ÉLECTIONS **départementales,** QU'EST CE QUI CHANGE ?

Depuis la loi du 17 mai 2013 portant sur l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, l'assemblée qui dirige le département a pris le nom de **conseil départemental** en remplacement de la précédente appellation de conseil général. Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) seront élus lors des élections départementales qui se dérouleront les 22 et 29 mars 2015.



## LA PÉRIODICITÉ :

Ces élections auront désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité du conseil départemental. Précédemment le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

## LE MODE DE SCRUTIN :

C'est un scrutin majoritaire binominal à deux tours. Dans chaque canton les électeurs voteront pour un binôme, composé obligatoirement d'un homme et d'une femme afin d'instaurer une parité parfaite, et pour leurs suppléants également une femme et un homme (soit 4 noms au total). La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidairement, on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront.

Pour être élu au premier tour, un binôme devra recueillir **à la fois la majorité absolue** (50% des suffrages exprimés plus une voix) **et le quart des électeurs inscrits**. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

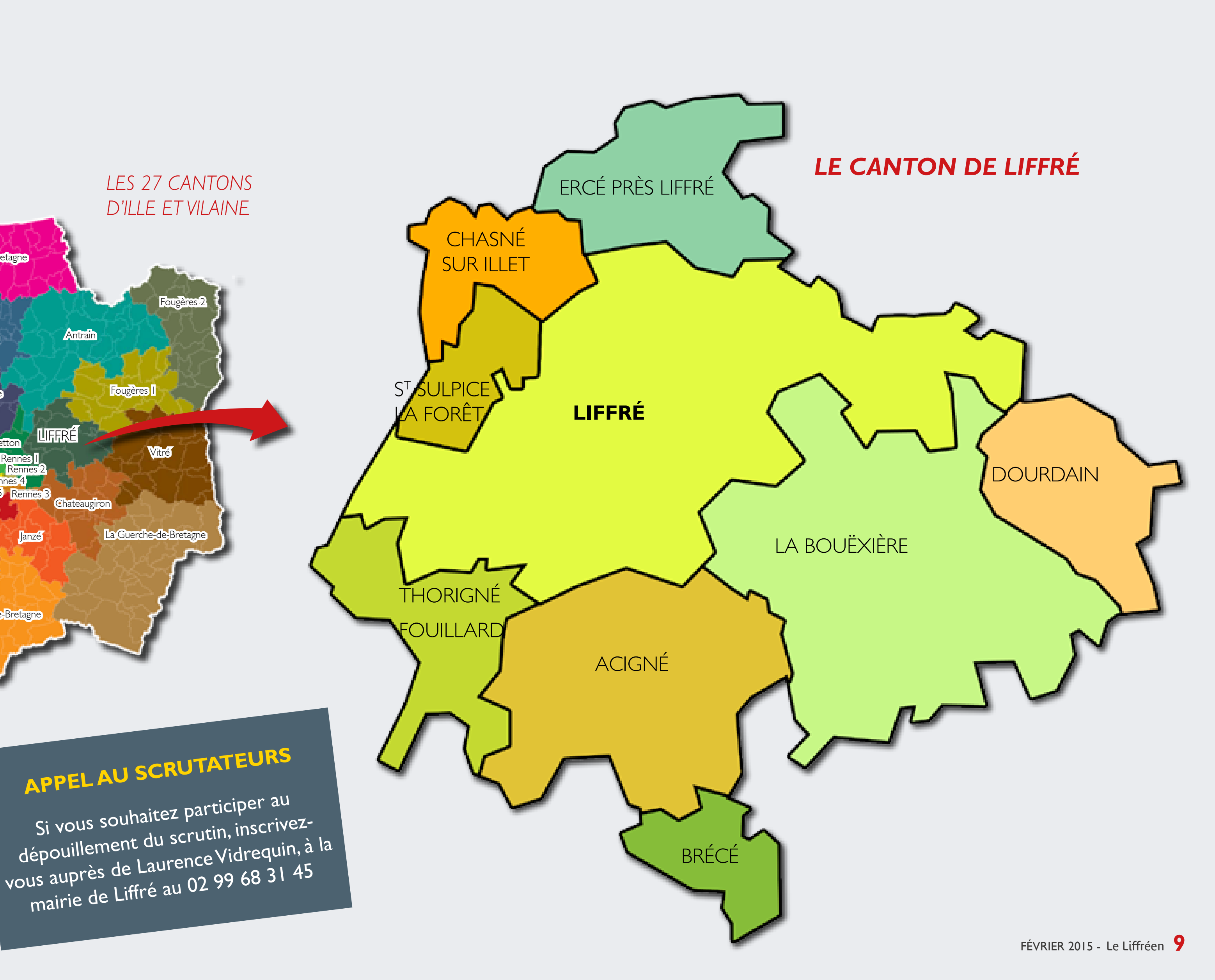
Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (art. L210, al. 8 du code électorale).

Cependant le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions. Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

## LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE :

Elle reste le canton, cependant le gouvernement a opéré un redécoupage administratif. L'Ille-et-Vilaine compte aujourd'hui 27 cantons (53 avant le redécoupage). Cette carte des cantons a été redessinée afin de l'adapter aux réalités socio-démographiques. Chaque canton doit désormais regrouper le même nombre d'habitants, avec une marge de plus ou moins 20 %. L'objectif : rompre avec les écarts de représentation qui pouvaient aller de 1 à 10 selon les cantons. Il sera au maximum de 1,4 avec la nouvelle répartition.

**Le canton Liffré** comprend les communes suivantes: **Acigné**, La Bouëxière, **Brécé**, Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Liffré, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard, soit plus de 32 000 habitants et plus de 24 500 électeurs. Le bureau centralisateur de ce canton est celui de la commune de Liffré.




**APPEL AU SCRUTATEURS**

Si vous souhaitez participer au dépouillement du scrutin, inscrivez-vous auprès de Laurence Vidrequin, à la mairie de Liffré au 02 99 68 31 45



## AUJOURD'HUI, QUELLES SONT LES COMPETENCES DU DEPARTEMENT ?

**Les quatre grandes missions du département**

La loi du 27 janvier 2014 désigne le département comme **«chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires**. Le coût financier de ses interventions dans ce domaine représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement. Son action concerne notamment :

- l'**enfance** : protection maternelle et infantile, adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;

- les **personnes handicapées** : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap ;

- les **personnes âgées** : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie) ;

- les prestations légales d'**aide sociale** ;

- la contribution à la résorption de la **précarité énergétique**.

Le conseil général est également compétent en matière d'**aménagement de l'espace et d'équipement** : tels que la voirie, les transports scolaires, les ports maritimes de commerce et de pêche, les aérodromes civils, ainsi que l'aménagement, l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, de certains lacs et plans d'eau.

En matière d'**éducation** le département intervient pour la construction, l'équipement et le fonctionnement **des collèges.**

Le département a également une **compétence culturelle** : création et gestion des bibliothèques départementales de prêt, des services d'archives départementales, de musées, protection du patrimoine.

Dans les domaines partagés, le département peut intervenir pour accorder des **aides directes ou indirectes au développement économique**.

Le Conseil Départemental c'est :
- un budget 2014 de 994,5 millions d'euros
- 4 000 agents
- 54 conseillers généraux

## ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI

**Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars,** de 8h à 18h, ce rendez-vous démocratique se déroulera dans les 6 bureaux de vote installés à l'Espace Intergénérations, 7 rue des Ecoles.

### LA CARTE D'ÉLECTEUR

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle doit être présentée accompagnée d'une pièce d'identité le jour du scrutin. Si la carte d'électeur a été perdue ou volée, il est possible de voter en présentant uniquement une pièce d'identité après vérification de l'inscription sur les listes électorales.

### JEUNES ÉLECTEURS QUI VIENNENT D'AVOIR OU AURONT 18 ANS :

Les jeunes Liffréens nés entre le 21 mai 1996 et le 21 mars 1997 et qui voteront pour la première fois, le 22 mars prochain, ont été informés de leur inscription automatique sur les listes électorales. Ils ont reçu une invitation à la cérémonie organisée le 7 mars à 11h30 à l'Hôtel de ville pour y recevoir leur carte d'électeur.

Attention : tous les jeunes Liffréens nés entre le 1er et le 21 mars 1997 qui n'auraient pas reçu de notification d'inscription doivent impérativement procéder à leur inscription en mairie au plus tard 10 jours avant les scrutins, soit au plus tard le 12 mars.

### LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent (le mandant), de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (le mandataire). Le mandataire est désigné librement par le mandant, mais doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit dans la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote) que le mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Les démarches :

Elles doivent être effectuées, par le mandant, le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. Si le mandant habite en France, il doit se présenter personnellement au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Il doit justifier de son identité et compléter un formulaire avec les noms de familles, prénoms, adresse, date et lieu de naissance du mandataire. Celui-ci ne recevra pas de document, c'est au mandant de lui indiquer le bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

### PROPAGANDE ÉLECTORALE : L'ILLE-ET-VILAINE, DÉPARTEMENT PILOTE.

Les professions de foi et bulletins de vote seront disponibles sur internet. Les électeurs recevront comme d'habitude, par voie postale, la propagande électorale chez eux, mais ils auront, en plus, la possibilité de consulter ces documents en ligne.

*Le lien internet sera mis sur le site de la ville dès la mise en place de cette expérimentation*







# Fans de BD

Un stage «Fans de BD» a été organisé par l'ALSH en partenariat avec la médiathèque du 9 au 11 février dernier. Accueillis à la médiathèque, 12 enfants de 8 à 12 ans ont pu bénéficier de l'expérience d'un animateur d'exception Guillaume Chitel, alias Sanrankune.

Avec lui ils ont appris les rudiments de l'illustration et de la BD et ont créé un fanzine qu'ils ont distribué sur le marché le vendredi 13 février dernier. Vous pouvez le consulter sur le blog de la médiathèque accessible par le site de la ville.

*__SANRANKUNE__ est liffréen et débute sa carrière en 2007. Très vite cet autodidacte de la BD se fait remarquer et participe au recueil __« Les artistes s'engagent contre le SIDA »__ (Glénat, 2009). En collaboration avec Irréconciliable, on le retrouve dans les mensuels __Kamikaze__ (2010) ou encore dans __l'Écho des Savanes__ (2010-2012). En solo, il dessine pour le syndicat SUD Santé de Rennes, illustre des nouvelles noires pour les éditions Rue Nantaise et participe à __Juke Box II__, __Kazoum, Egoscopic__... Dernièrement, il a illustré les textes de Sandrine Apers dans le livre __Handicap, Freaks et Compagnie,__ on ne compte plus ses participations à de nombreux fanzines.*

Une exposition des dessins, planches et illustrations de SANRANKUNE est programmée du 24 février au 14 mars aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

# PRIX Ados :

Le Prix Ados est organisé en Ille-et-Vilaine et est ouvert aux adolescents de 13 à 15 ans ou scolarisés en 4e-3e. Les bibliothèques, les CDI des collèges, les CDI des lycées professionnels et les organismes travaillant avec des publics adolescents (maison de quartier, centre social, MJC..) peuvent y participer. Au printemps 2015, le Prix Ados Auteurs récompensera l'auteur, sur les 10 livres en compétition, dont le titre aura obtenu le plus de votes des adolescents. Le Prix Ados Créateurs récompensera les œuvres les plus belles et les plus percutantes créées par des jeunes, autour des romans de la sélection.

**Les élèves de 4E ET 3E DES COLLÈGES MLK ET SAINT-MICHEL participant au Prix Ados rencontreront Thomas Gornet le 2 mars à la médiathèque. Il est l'auteur de *«Sept jours à l'envers»* aux éditions Le Rouergue, en compétition dans le cadre du Prix Ados 2015.**

## ECOLE STE CATHERINE - ST JOSEPH

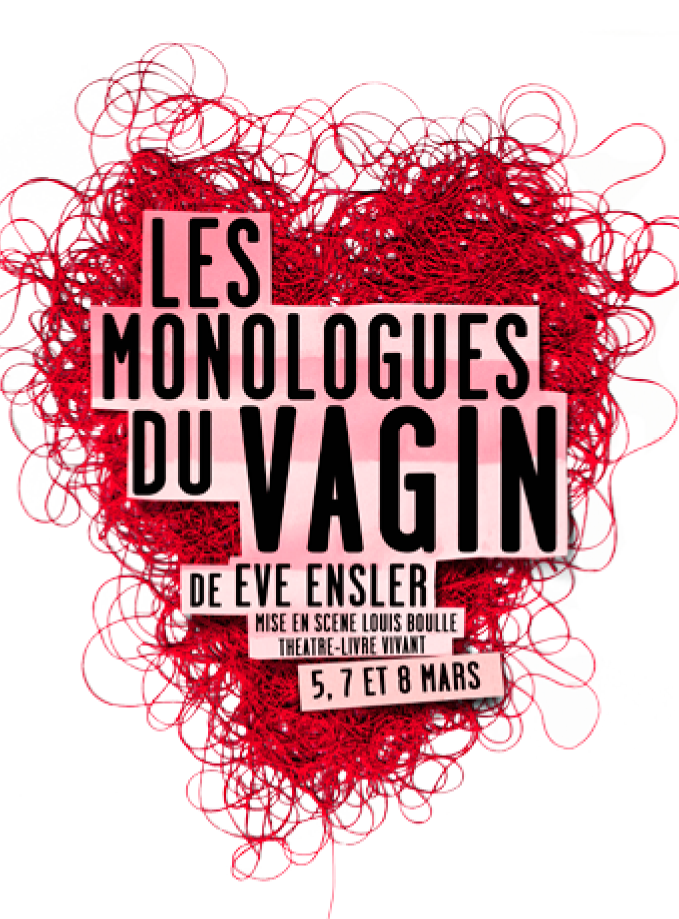



1 - Activité cirque pour tous les élèves de la maternelle au CM2
2 - Sensibilisation des CM2 aux dangers d'internet par la gendarmerie de Liffré
3 - Temps périscolaire : initiation à la caisse claire avec le bagad de Cesson-Sévigné

L'école Ste Catherine-St Joseph ouvrira ses portes à toutes et à tous le samedi 28 février 2015 de 9h30 à 12h

## PORTES OUVERTES DES ÉCOLES PUBLIQUES

Les écoles publiques **Robert Desnos** (maternelles), **Jules Ferry** (CP - CE1) et **Jacques Prévert** (CE2 - CM1 - CM2) ouvrent leurs portes le **samedi 14 mars** de 10h à 12h, l'occasion pour les enfants et les familles de rencontrer les équipes enseignantes, de visiter les locaux et de découvrir les différentes activités développées sur une année scolaire.




JEUDI 5, SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS

# Les monologues du vagin

## PAR LE THÉÂTRE-LIVRE VIVANT

Cette pièce de théâtre créée en 1996 par Eve Ensler a d'abord connu un formidable succès à Broadway puis dans le monde entier et est devenue une pièce culte. Ce texte est l'aboutissement de plus de deux cents entretiens avec des femmes du monde entier. C'est un spectacle sur le bonheur d'être femme, la joie d'être amante et la fierté d'être mère. Mais il traite également de toutes les formes de violences infligées au corps féminin.

Louis Boullé président du Théâtre-Livre Vivant a souhaité, pour la journée de la femme, mettre en scène ce monument du théâtre. Trois représentations sont prévues le **jeudi 5 et le samedi 7 mars à 20h30 et le dimanche 8 mars à 15h30 au centre culturel**.

**Renseignements et réservations**
Théâtre-Livre Vivant
02 99 68 69 27 ou 06 31 47 63 38
Tarif : 6 euros
***theatrelivrevivant@orange.fr***

DU MERCREDI 18 AU DIMANCHE 29 MARS

# CinéMA 35 en Fête

Cette année, 31 salles d'Ille et Vilaine, membres du réseau, dont le cinéma Saint-Michel de Liffré, participent. En tant qu'association fédératrice, CinéMA 35 coordonne cet événement destiné entre autres à promouvoir les salles de proximité du département.

Au programme, des centaines de films programmés dans ces salles associatives et indépendantes, au tarif de 3,50€. Parmi ces films, des inédits, des avant-premières, une compétition de courts-métrages, une sélection publics jeunes, des ciné-concerts, et comme toujours de nombreux invités et des rencontres...

En guise de fil rouge, la thématique «Un festival de Premières fois» permettra aux spectateurs bretilliens de voir ou de revoir des films signés par des cinéastes émergents, de découvrir des nouveaux visages d'acteurs et d'actrices... Le Jury-Jeunes Passeurs d'images (15-18 ans) est également reconduit !






# EN MARS concert ET stages AVEC L'ASSOCIATION Gallo Tonic

L'association Gallo Tonic a pour objectif de « promouvoir les traditions du pays gallo, le patrimoine vivant du Pays de Liffré ». Afin de mieux les découvrir, l'association organise un concert le **vendredi 6 mars** et des stages d'accordéon, de violon et de danse traditionnelle le **samedi 7 mars**.

## VENDREDI 6 MARS À 20H30 AU CENTRE CULTUREL, CONCERT « VOUS, JEUNES GENS QUI DÉSIREZ ENTENDRE »

Le spectacle réunit sur scène, autour de Gisèle Gallais, sept autres chanteurs, conteurs ou/et musiciens, bien connus en Haute Bretagne. Tous ont derrière eux des années d'expérience musicale, de spectacles, de recherches sur les traditions de Haute Bretagne. Tous ont participé à de nombreuses publications sur le sujet. Tous font référence : ainsi la majorité des intervenants a reçu la « Bogue d'Or » de chants ou/et de contes, à commencer par Gisèle Gallais elle-même !

Le spectacle alterne grandes complaintes, chants traditionnels divers, chants à la marche, « notes » de danses, et un conte, avec un « fil rouge » tissé par le conteur Jean-Pierre Mathias s'appuyant sur les anecdotes familiales d'apprentissage des chants. Les accompagnements sont assurés par le groupe Les Routiniers, auquel se joint Bernard Subert, qui a réalisé les arrangements du spectacle ; la trame du concert a été proposée par Michel Colleu. La sonorisation lors de la création sera assurée par Laurent Dahyot.

*Tarif : 10 € - gratuit pour les moins de 12 ans et les adhérents de Gallo Tonic*

## SAMEDI 7 MARS DE 9H30 À 17H30, STAGES D'ACCORDÉON, DE VIOLON ET DE DANSE, AU CENTRE CULTUREL

**Stage de violon avec Michel Colleu**

Michel Colleu, collecteur, chanteur, musicien, conférencier, est un des membres fondateurs du Chasse-Marée, son but est de recueillir, sauvegarder et valoriser les traditions et savoir-faire

**Stage d'accordéon avec Youen Paranthoën**

Youen Paranthoen commence la musique traditionnelle en famille. Il anime ses premiers festoù-noz à l'âge de 10 ans avec son frère. Titulaire d'un diplôme d'état de musique traditionnelle, Youen partage son temps entre l'enseignement et la scène au sein de différents groupes.

**Stage de danse du Cap Sizun et du Pays Bigouden animé par Raymond Le Lann**

Raymond Le Lann, danseur, chanteur, collectionneur de costumes, est l'un des « transmetteurs » de la culture bretonne. Depuis plus de 30 ans, avec beaucoup de patience et d'humour, il anime de nombreux stages notamment au Festival de Cornouaille et au sein des fédérations War'l Leur et Kendalc'h .

*Tarifs : 30 € pour les stages de musique et 10 € pour le stage de danse*




**Renseignements et réservation** à envoyer, avec le règlement, avant le 1er mars 2015 (dans la limite des places disponibles) à :
Association Gallo Tonic - La Morlais - 35340 LIFFRE - 02 99 23 54 57
***gallotonic@orange.fr* - http://gallotonic.org/**







# GROUPE Gérontologique

## CAFÉ-DÉBATS

Dans le cadre de son Cycle 2015 des café-débats, le groupe Gérontologique du Pays de Liffré propose une nouvelle soirée d'échange autour du thème *« Avancer dans l'âge vivre dans le Pays de Liffré »* qui se déroulera à Liffré, **le mardi 3 mars à 15h au restaurant l'Amidon** (64, rue de Rennes – Liffré).

MERCREDI 11 MARS

## RIPAME - SOIRÉE D'ÉCHANGE PETITE ENFANCE

## « Il est où mon DOUDOU ? »

La prochaine soirée d'échanges Petite Enfance aura lieu le **mercredi 11 mars** à 20h à Liffré (salle du Club de l'Amitié à l'espace inter-génération).

Germaine Murzeau abordera la thématique suivante :

« Il est où mon doudou ? Accompagner le jeune enfant dans sa relation au doudou » :

- Pourquoi un enfant choisit de prendre un doudou ?
- En quoi l'aide-t-il à grandir ?
- Est-ce que l'adulte doit laisser en permanence le doudou à disposition de l'enfant ?

Ces soirées s'adressent à tous, ne nécessitent pas d'inscription et sont gratuites.

# brèves

### Bourse aux vêtements d'été 0-16 ans et matériel de puériculture « Les Bouts d'chou ».

**Vendredi 27 mars** de 20h à 22h et **samedi 28 mars** de 9h à 12h au centre culturel, la halte-garderie les Bouts d'chou organise une bourse aux vêtements d'été.

*Renseignements :* ***boursehaltegarderieliffre@gmail.com***

### Restos du cœur

Les restos du cœur organisent une collecte les **6 et 7 mars** prochains. N'hésitez par à acheter et donner tout type de produit : alimentaires (conserves, riz, pâtes, céréales, jus de fruits) ou encore d'hygiène et d'entretien (produits vaisselle, rasoir, lessive, dentifrice).

### RIPAME

**Changement des horaires des permanences d'information à partir du 23 février 2015**

- Liffré (Centre social, 9 rue des écoles): Mercredis et jeudi après-midi de 14h à 19h.
Prise de rendez-vous au 06 17 35 31 53 (Sandy Erbrech) ou au 07 78 41 84 58 (Patricia Madiot).

### France acouphène

Journée d'information sur les méfaits du bruit et sur les acouphènes **vendredi 13 mars** de 9h à 18h au centre social, 9 rue des écoles.

### Yoga du rire

L'association vivre en Yoga propose une nouvelle séance de yoga du rire **samedi 21 mars** de 10h30 à 12h au centre culturel.

*Renseignements : 02 99 68 35 71*

Les détecteurs de fumées seront obligatoires à partir du 8 mars 2015 dans tous les logement.

L'installation d'un détecteur de fumées est à la charge du propriétaire c'est cependant au locataire de l'entretenir.

Vous trouverez des comparatifs de détecteur de fumée aux centres des ressources de la MCE, sur le site : **www.mce-info.org** ou par courriel : ***info@mce-info.org***








# N'HÉSITEZ PAS À JOUER AVEC Pétula !

Le mois dernier « Jouez avec Pétula ! » portait sur la Chanson française

Les bonnes réponses étaient : 1- Leo Ferré, 2- le renard et la cigogne, 3- la poésie

Les gagnants, Pascal Pessel, Sylvie Pelé, Hélène Bossard, Louis Boullé et Loïc Gaudin ont reçu des places pour le concert de « Bastoon & Babouschka» le 6 février dernier

**8 mars et la journée internationale de la femme. Testez vos connaissances !**

La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est un texte juridique français, exigeant la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes, rédigé en septembre 1791 sur le modèle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclamée le 27 août 1789. Premier document à évoquer l'égalité juridique et légale des femmes par rapport aux hommes, la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ce projet fut refusé par la Convention. Il faut attendre 1840 pour que quelques extraits de cette Déclaration soient publiés. L'intégralité du texte fut quant à elle publiée en 1986 par Benoite Groult. La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est un pastiche critique de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui énumère des droits ne s'appliquant qu'aux hommes, alors que les femmes ne disposaient pas du droit de vote, de l'accès aux institutions publiques, aux droits de propriété, etc. Avec ironie à l'égard des préjugés masculins, la cause des femmes, y est défendue : « la femme naît libre et demeure égale en droits à l'homme ». Ainsi se voyait dénoncé le fait que la Révolution oubliait les femmes dans son projet de liberté et d'égalité. La phrase la plus célèbre de cette Déclaration est : « La Femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune » (art. X). À la différence de la majorité des théories sur l'égalité, l'auteure pensait que la nature masculine et la nature féminine étaient différentes, et que celle des femmes était supérieure. Son opposition à la peine de mort, son soutien affiché aux Girondins après leur chute, entre autres, lui vaudront d'être arrêtée et emprisonnée. Elle décède le 3 novembre 1793. Sa déclaration demeure un brillant plaidoyer radical en faveur des revendications féminines et une proclamation authentique de l'universalisation des droits humains.

### Femme de lettres

Une femme de lettres est une écrivaine ; c'est la forme féminisée de l'expression française « homme de lettres ». A partir du XVIe siècle, des femmes de la noblesse, influentes et cultivées, organisent des salons littéraires, qui deviennent au cours des deux siècles suivants des hauts lieux de la vie culturelle. Ces femmes jouèrent également un rôle de pionnières dans la conceptualisation de la pensée féministe, qui conduisit plus tard à la création des premiers mouvements féministes. L'échange de correspondance est également une activité littéraire qu'elles exercent, certaines devenant des témoignages célèbres d'une époque, et évoluent vers un véritable genre littéraire.

L'activité littéraire des femmes emprunte donc souvent à cette époque et plus tard des voies détournées, comme la publication anonyme ou l'usage de pseudonymes masculins. Les écrits de ces femmes apportent souvent à la littérature une vision féminine particulière, allant de simples badinages, à des critiques piquantes de personnalités ou des structures sociales de leur époque.

**Jouez avec Pétula et gagnez des places pour 2 personnes pour le spectacle de Didier Porte dans le cadre du Week-end du rire le 28 mars à 20h30 au centre culturel.**

1- Qui a écrit la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ?
- ☐ Madame de Sévigné
- ☐ Olympe de Gouges
- ☐ La marquise de Merteuil

2- De quelle façon l'auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est-elle morte ?
- ☐ Elle est morte de maladie en prison
- ☐ Elle a été pendue
- ☐ Elle a été guillotinée

3- Comment appelle-t-on le genre littéraire issu de l'échange de correspondances ?
- ☐ Protocolaire
- ☐ Epistolaire
- ☐ Epique

Prénom : ______________________ Nom : ______________________

Tel/port. : _____/_____/_____/_____/_____

Courriel ______________________@______________________

*Merci de déposer ce bulletin de participation dans les urnes « Je joue avec Pétula » à disposition au centre culturel et à l'accueil de la mairie 3 places pour 2 personnes pour le spectacle de Didier Porte dans le cadre du Week-end du rire le 28 mars à 20h30 au centre culturel. Le jeu sera clôturé le vendredi 13 mars à 18h.*

## CINEMA SAINT-MICHEL

**Séances et horaires :**

Lundi : 20h30
Jeudi , vendredi, samedi : 21h
Dimanche : 15h - 18h
http://www.cinema-liffre.com

## BLOC-NOTE

**La mairie est ouverte au public :**

. du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h
. le samedi : 9h30 à 12h30

Tél. : **02 99 68 31 45** – fax : 02 99 68 39 24
Courriel : contact@ville-liffre.fr
Site Internet : www.ville-liffre.fr
Rue de Fougères - 35340 Liffré

**Services municipaux :**

Médiathèque : 02 99 68 36 91
CCAS : 02 99 68 52 29
Centre culturel : 02 99 68 58 58
Centre de loisirs : 02 99 23 50 91
Espace - jeunes : 02 99 23 58 61
Piscine : 02 99 68 60 50
Centre technique : 02 99 68 39 84
Garrdiennage salles de sport : 06 20 26 21 35
Police municipale : 02 23 25 57 73

## Numéros utiles

- **Pharmacies de garde**
  Composez le 32 37
  (0,34 € la minute depuis un poste fixe)
- **Médecins de garde**
  Composez le 15 pour appeler un médecin en dehors des heures de consultation
- **N° d'urgence européen** : 112
- **Urgence pour les sourds et malentendants** par SMS ou fax : 114
- **Pompiers** : 18
- **Samu centre** : 15
- **Gendarmerie** : 17
- **Enfance maltraitée** : 119
- **Violences conjugales** :
  02 99 54 44 88 (Ille-et-Vilaine)
  39 19 (National)
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Drogue info service** : 0 800 23 13 13
- **Sida info** : 0 800 36 66 36

## Permanences

**Permanence des élus**

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Vidrequin au **02 99 68 31 45.**

**Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint. Il vous reçoit sans rendez-vous.**

# Agenda

## Sortir, se divertir...

### Du 24 février au 14 mars

**Exposition de SANRANKUNE**
Aux horaires d'ouverture
MEDIATHEQUE

### Jeudi 5 mars

**Les monologues du vagin**
THÉÂTRE-LIVRE VIVANT
20H30 - CENTRE CULTUREL

### Vendredi 6 mars

**Concert Gallo-Tonic**
20H30 - CENTRE CULTUREL

### Samedi 7 mars

**La princesse de Clèves**
19h30 – AU RESTAURANT
*Réservation obligatoire au centre culturel : 02 99 68 58 58.*

**Les monologues du vagin**
THÉÂTRE-LIVRE VIVANT
20H30 - CENTRE CULTUREL

### Dimanche 8 mars

**Les monologues du vagin**
THÉÂTRE-LIVRE VIVANT
20H30 - CENTRE CULTUREL

### Vendredi 13 mars

**Journée de l'audition**
9H > 18H - CCAS

**Moon Walk**
Marche nordique en nocturne
20H > 22H

### Samedi 14 mars

**Portes ouvertes des écoles publiques**
10H > 12H

**Liffré-Piéla**
OPÉRATION «BOL DE RIZ»

**Démonstration de taille d'arbres fruitiers**
14H - PARC PIERRE ROUZEL

**Un arbre, un enfant**
16H - PARC PIERRE ROUZEL

### Samedi 21 mars

**Yoga du rire**
10h30 >12H - CENTRE CULTUREL

### Dimanche 22 mars

**Élections départementales - 1er tour**
8H>18H - ESPACE INTERGÉNÉRATIONS

### Vendredi 27 mars

**Nuit du sport**
À PARTIR DE 18H
CAMPUS JULES FERRY, PISCINE

### Dimanche 29 mars

**Élections départementales - 2nd tour**
8H>18H - ESPACE INTERGÉNÉRATIONS

### Mercredi 8 avril

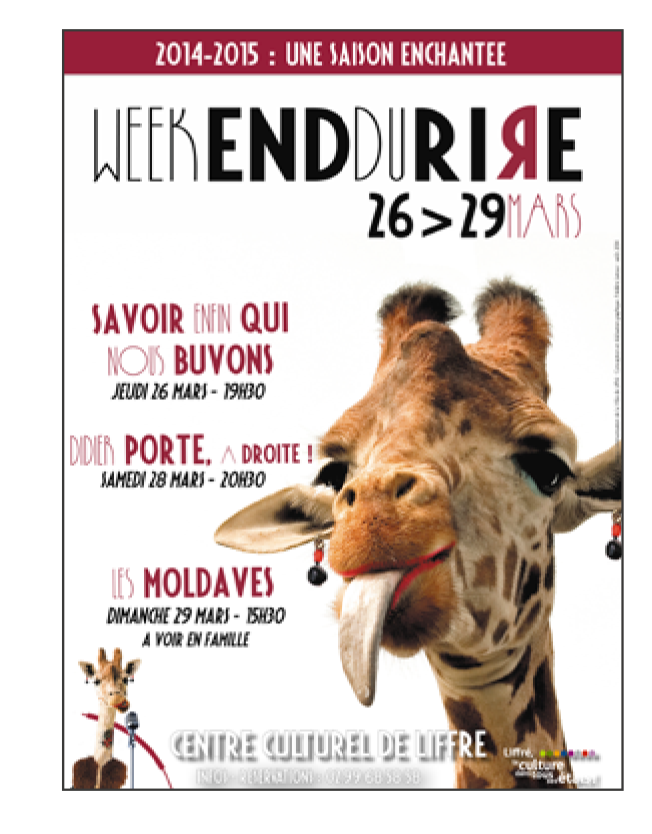
**J'ai la taille de ce que je vois**
15H30 – CENTRE CULTUREL

### Vendredi 10 avril

**Soirée DJ Thaïtienne**
20H > 23H - PISCINE MUNICIPALE

### Dimanche 12 avril

**27ème semi-marathon**
À PARTIR DE 9H – CENTRE-VILLE







Directeur de publication : Loïg Chesnais-Girard - Adjoint à la culture, communication et citoyenneté : Pierre-Jean Desbordes - Conseillère municipale déléguée à la communication : Annie Busnel-Royer - Rédaction - prises de vues : Anne Sarrazin-Borde - Exécution graphique Frédéric Leroux - Impression : Le Colibri, Cesson Sévigné, sur papier Cyclus print, 100% recyclé - Journal mensuel distribué gratuitement à toutes les familles de la commune. Crédit photos : Service communication - Tirage : 3500 exemplaires - Dépot Légal : décembre 2009.

